

VOLLEYBALL

Des informations supplémentaires sont affichées sur la page de volleyball du site Web de SSNÉ.

Volleyball	Date de début	4 septembre
	Première partie	6 septembre
	Date de déclaration	13 septembre
	Verrouillage de la liste	30 septembre
	Fin des tournois régionaux junior	12 novembre
	Fin des tournois régionaux (D1-3)	18 novembre
	Championnats provinciaux junior (filles)	24/25 novembre
	Région hôte junior	Northumberland
	Épreuve de qualification (D1-3)	25 novembre
	Championnats provinciaux Division 1-3	1/2 décembre
	Région hôte Division 1	(Garçons - Northumberland)(Filles - Western)
	Région hôte Division 2	(Garçons - Capital) (Filles - Northumberland)
	Région hôte Division 3	(Filles - Western)

Limite pour les parties de volleyball	22 jours de compétition
---------------------------------------	-------------------------

Exigences pour l'entraînement	Making Headway/ Safe Sport
-------------------------------	----------------------------

Les compétitions de volleyball approuvées par SSNÉ respecteront les règles et les règlements définis par Volleyball Nova Scotia (www.volleyballnovascotia.ca) en plus des règles spécifiques de SSNÉ qui suivent :

29.1 **Allocation des divisions**

Tel que déterminé annuellement par la règle 3

29.2 **Admissibilité des élèves**

Tous les élèves athlètes admissibles conformément à la règle 2 (Admissibilité des élèves)

29.3 **Représentation régionale**

29.3.1 La représentation régionale est déterminée par le nombre de déclarations régionales.

29.3.2 Les parties éliminatoires peuvent servir à déterminer les allocations finales pour le tournoi provincial.

29.4 **Format provincial (sauf si modifié conformément à la règle 5.5.2)**

Deux groupes de jeu menant à une demi-finale entre les deux groupes.

29.5 **Prix**

La bannière du championnat sera décernée à l'école gagnante.

Des médailles d'or de SSNÉ (16) seront décernées aux membres de l'équipe de première place et à leur entraîneur.

Des médailles d'argent de SSNÉ (16) seront décernées aux membres de l'équipe en deuxième place et à leur entraîneur.

Des médailles de bronze de SSNÉ (16) seront décernées aux membres de l'équipe de troisième place et à leur entraîneur.

29.6 **Règles générales du jeu** – On respectera les règles de Volleyball Canada

29.7 **Règles particulières à SSNÉ**

29.7.1	Hauteur des filets :	Garçons deuxième cycle secondaire	2,43 m
		Filles deuxième cycle secondaire	2,24 m
		Garçons premier cycle secondaire	2,35 m
		Filles premier cycle secondaire	2,20 m

29.7.2 La liste d'équipe sera composée d'un minimum de huit (8) et d'un maximum de quinze (15) joueurs pour les parties des tournois provinciaux et régionaux ainsi que pour les épreuves de qualification. Les équipes peuvent jouer avec un minimum de six (6) joueurs pour des parties de ligue ou d'exhibition.

29.7.3 On permettra douze (12) remplacements pour toutes les parties de SSNÉ.

29.7.4 Dans l'éventualité où les écoles ne peuvent pas s'accorder sur un ballon, SSNÉ préfère le ballon Mikasa V200W.

29.7.5 Les membres de l'équipe ne doivent pas se changer pour mettre leurs uniformes de jeu sur le terrain ou sur la ligne de touche. Ils doivent se changer dans un vestiaire.

29.8 Pour tout tournoi de volleyball sanctionné par le SSNS, l'horaire ne peut pas prévoir qu'une équipe joue plus de cinq (5) matchs en une seule journée.

29.8.1 Les équipes ne peuvent pas être programmées pour jouer plus de deux matchs (rondes) consécutifs.

Exigences pour les installations lors de championnats provinciaux

Minimum de deux terrains de volleyball réglementaires

PROTOCOLES DE SÉCURITÉ

Équipement

- Une trousse de premiers soins complète doit être facilement accessible.
- Un dispositif de communication qui fonctionne (p. ex., téléphone cellulaire) doit être accessible.
- Assurez-vous que tout l'équipement peut être utilisé en toute sécurité.
- Les poteaux doivent être rangés de façon sécuritaire lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- Les filets ne doivent pas comporter d'effilochures.
- Les poteaux doivent être coussinés (y compris les manivelles et les supports du plancher jusqu'au bas du filet) ainsi que la tribune de l'arbitre et, s'il y a lieu, la table des marqueurs.
- Les antennes ne doivent pas dépasser du bas du filet.

Vêtements et chaussures

- Les athlètes doivent porter des vêtements et des chaussures convenables.
- Les bijoux portés pendant les pratiques et les compétitions doivent respecter les règles de Volleyball Nova Scotia.

Installations

- Assurez-vous que toutes les installations peuvent être utilisées en toute sécurité.
- Les surfaces de jeu et leurs environs doivent être exempts d'obstacles (p. ex., tables, chaises) et offrir un bon appui et une bonne adhérence.
- Lorsque les poteaux de volleyball sont rangés, les couvercles doivent être replacés sur les douilles de plancher.

Surveillance

- Une surveillance sur place est requise durant l'enseignement initial des habiletés.
- Une surveillance générale est requise une fois les habiletés enseignées.
- Une surveillance sur place est requise durant l'installation et le rangement de l'équipement.